



suite à decodeur a fournir par la propriétaire

Par **viel**, le **26/02/2011** à **00:57**

Bonjour,

Je précise ma question concernant le décodeur.

Le téléviseur ayant une T.N.T intégrée il ne faut pas, effectivement, de décodeur pour la tnt, mais il faut un décodeur satellite (type Aston par exemple) pour recevoir les chaînes gratuites grâce à une parabole dont est muni mon logement (mise par la propriétaire). Avec une simple antenne râteau on ne capte donc que 2 chaînes.

Sur l'état des lieux il est bien indiqué : une téléavec T.N.T.

Il me semble donc normal que la propriétaire fournisse le matériel nécessaire pour capter les chaînes gratuites.

Donc, doit-elle me fournir ce décodeur satellite indispensable ?

Merci pour la réponse.

Michel

Par **kelo**, le **26/02/2011** à **01:14**

Donc, doit-elle me fournir ce décodeur satellite indispensable ?

A ma connaissance, non.

Vous avez bien un Téléviseur TNT intégré / une parabole donc un accès à la télé.

Le décodeur satellite c'est comme le fil d'antenne c'est pour le locataire :-/

Par **Marion2**, le **26/02/2011** à **09:05**

[s]viel,[/s]

Ne pas ouvrir un nouveau post, mais continuer la discussion suite à votre premier message.
Il vous suffit de cliquer sur "répondre" en bas à droite du message.

Merci